



Région
Hauts-de-France

Lycéen ? Apprenti ?

Demande ta carte
Génération #HDF !

GÉNÉRATION #HDF

AIDES, SORTIES,
BONS PLANS...

Retrouvons-nous sur

generation.hautsdefrance.fr



De nombreux
avantages
jusqu'à
200 €*
*

* 200 € pour les apprentis en 1^{re} année,
100 € pour les 2^{ndes}, 65 € pour les 1^{ers} et Terminales.

POUR TOUTES
INFORMATIONS

0 800 026 080

Service & appel
gratuits



Retrouvons-nous sur

generation.hautsdefrance.fr



PUIS-JE BÉNÉFICIER DE LA CARTE GÉNÉRATION #HDF ?

Oui, si vous êtes lycéens **ou** apprentis en première
année de formation.

QUELLES AIDES LA CARTE GÉNÉRATION #HDF M'OFFRE-T-ELLE ?

• **Pour les lycéens**, une allocation de 100 € la première
année et 55 € les années suivantes pour l'achat ou
la location des manuels scolaires et d'équipements
nécessaires à votre scolarité, utilisable dès la validation
ou revalidation de la carte, et jusqu'à la date de validité
des droits de l'année en cours*.

Le jeune dont la famille rencontre des difficultés
financières peut faire appel à l'**aide complémentaire à
la scolarité**. Cette aide peut être sollicitée par le lycéen
ou sa famille, auprès de l'établissement.

À noter : Les élèves de BTS peuvent solliciter une
carte Génération #HDF uniquement pour l'accès à
l'établissement et à la restauration scolaire. Ils ne
disposent pas de crédit sur leur carte.

* Retrouvez les dates de validité sur votre espace
personnel ou sur generation.hautsdefrance.fr

• **Pour les apprentis** en première année de formation,
une allocation de 200 € pour l'achat ou la location des
manuels scolaires et d'équipement professionnel, à
utiliser dans les 6 mois à compter de la validation ou la
revalidation de la carte.

D'autres aides en faveur des apprentis sont disponibles
chaque année via le compte personnel Génération
#HDF :

- jusqu'à 200 €/an pour les frais de transports,
- 80 €/an pour compenser les dépenses liées au
logement,
- 100 €/an pour les frais de restauration.



Si vous rencontrez des difficultés pour effectuer votre demande de carte en ligne, rendez-vous
dans l'une des **antennes de la Région**. Vous serez accompagné pour effectuer la démarche.

Retrouvez l'antenne la plus proche de chez vous sur hautsdefrance.fr/les-antennes-regionales

GÉNÉRATION #HDF

Retrouvons-nous sur

generation.hautsdefrance.fr

COMMENT OBTENIR MA CARTE GÉNÉRATION #HDF ?

Connectez-vous sur

- L'**application Génération #HDF**

ou sur

- generation.hautsdefrance.fr

Attention ! Votre carte ne vous sera
adressée qu'après la validation de votre
inscription par votre établissement.

J'AI DÉJÀ UNE CARTE GÉNÉRATION #HDF

Communiquez votre numéro de carte à votre
établissement qui procédera à la mise à jour de votre
inscription et activera vos droits pour l'année en cours.
Vous gardez votre carte tout au long de votre scolarité.
Seuls vos droits sont mis à jour lorsque vous changez de
statut ou d'établissement.

Si vous avez perdu votre carte, votre n° de
dossier/n° de carte et/ou votre mot de passe,
connectez-vous sur l'**application Génération #HDF** ou
sur generation.hautsdefrance.fr, vous serez guidé.

OÙ ET COMMENT UTILISER MA CARTE GÉNÉRATION #HDF ?

Présentez votre carte au partenaire de votre choix* qui
effectuera une transaction en ligne ou avec un terminal
de paiement dédié.

* Retrouvez la liste des Partenaires sur votre espace
personnel ou sur generation.hautsdefrance.fr

**Pour toutes questions relatives à la
carte Génération #HDF, rendez-vous
sur la foire aux questions du site
generation.hautsdefrance.fr**



Région
Hauts-de-France

